



N.REF : JJG/CB
DC N° 18.048

DECISION

***Concernant la fixation des tarifs
de la Piscine Couverte de ROYAN
(Amicalistes)***
==°°°°°==

Le Maire de la Ville de ROYAN,

. Vu la délibération du Conseil Municipal du 02 octobre 2017, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 04 octobre 2017 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu l'arrêté ASG N°17.2647 en date du 05 octobre 2017, portant délégation de fonctions et signature à Monsieur Jean-Paul CLECH, Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 06 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu la décision en date du 26 mai 2016 (DC N°16.150) fixant les tarifs de la Piscine Couverte de ROYAN, rendue exécutoire le 30 mai 2016,

DECIDE

- de fixer à compter du 1^{er} juin 2018 les tarifs de la Piscine Couverte pour les Amicalistes comme suit :

	Pour Mémoire Ancien Tarif	Nouveau Tarif
<u>V – TARIFICATION AMICALISTES</u>		
o <u>Entrée Piscine Couverte</u> (Adulte)	2,65 €	2,70 €
o <u>Carte d'abonnement</u> (Adulte)	26,30,€	26,55 €
<u>Pour les :</u>		
- Adhérents à l'Amicale du Personnel Communal de la Ville de ROYAN		
- Adhérents à l'Amicale du Personnel de l'Agglomération Royan Atlantique		
- Adhérents à l'Amicale de la Police de ROYAN		
- Adhérents de l'Association Sportive et Culturelle du Centre Hospitalier de ROYAN (A.S.C.C.H.R.)		
- Adhérents de l'Association Sportive Nautique du Centre Hospitalier de ROYAN (A.S.N.C.H.R.)		
- Retraités bénéficiant de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (A.S.P.A.)		

- d'encaisser la recette correspondante au compte 70631 – Fonction 413 du Budget Communal.

Fait à ROYAN, le 24 janvier 2018

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 9 février 2018
Certifié Conforme

Pour le Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint,
Jean-Paul CLECH

Mairie de Royan le
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
HUBERT THOMAS



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'H. Thomas', is written over the seal and extends to the right.